

# Le DAGL cherche des projets sportifs à financer à coup de 35 millions



Le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) a lancé vendredi un appel à projets destiné aux fédérations et associations sportives togolaises. Une enveloppe globale de 35 millions de FCFA est disponible pour l'accompagnement des projets. La démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 4 : Sport et Développement de la 3ème phase du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL III).

{loadmoduleid 212}

Pour cette 1ère édition, le DAGL dispose d'une enveloppe globale de 35 millions de FCFA pour financer les projets qui seront retenus.

Le Secrétaire général par intérim du DAGL, Tagba Ataféyinam Tchalim a expliqué qu'une attention particulière sera accordée aux initiatives sportives qui contribuent à la promotion des bonnes pratiques environnementales. Les projets qui seront retenus doivent également s'inscrire dans un esprit de renforcement du processus de décentralisation et de l'implication citoyenne de la population dans la gestion de l'environnement urbain.

*« L'objectif de cet appel à projets, est de sélectionner, et d'accompagner les projets qui portent une stratégie*

*ambitieuse de promotion des activités sportives sur le territoire du District Autonome du Grand Lomé, fondés sur des actions de sensibilisation de la population sur les bons comportements à observer dans la gestion des déchets, et intégrant les aspects de genre et de vulnérabilité liée au handicap physique », a indiqué M. Tchelim.*

Pour être éligibles, les projets devront se dérouler sur tout ou partie de l'agglomération du grand Lomé, c'est-à-dire dans un ou plusieurs quartiers d'une des communes du District, ou dans une ou plusieurs des 13 communes du District Autonome du Grand Lomé.

{loadmoduleid 214}

L'appel à projets est ouvert du 11 mars au 19 avril 2021 pour les dépôts des manifestations d'intérêt. Les candidats retenus à l'issue de cette sélection devront déposer un projet en juin 2021.

Consulter le cahier des charges et télécharger le dossier de candidature :

<https://dagl.tg/appel-a-projets/1-appel-a-projets-2021-a-destination-des-federations-et-associations-sportives-des-communes-13-communes-du-grand-lome>

Notons que le Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL) vise à contribuer durablement à l'amélioration des conditions de vie des habitants de Lomé. Une première phase a été mise en œuvre de 2007 à 2013 et une seconde phase de 2012 à 2019. La troisième phase (PEUL 3) a démarré le 1er juillet 2019, et devrait prendre fin en 2023. Il est financé par une subvention de l'Agence Française de Développement (DAGL) et le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) en est le maître d'ouvrage, en remplacement de l'ancienne Commune de Lomé.

{loadmoduleid 220}